

A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Montigny-le-Tilleul, le 04/09/2013

PV. de CP n° 06 du 04/09/2013

Présents : MM. Christophe NOTELAERS
Robert SONVEAUX
Christian CRAPPE

Secrétariat

Rappel des obligations des clubs :

- Les arbitres retardataires doivent rentrer leur inscription et leurs disponibilités chez les deux convocateurs au plus tôt (la date limite était le 30/06/2013). Tant qu'ils ne sont pas en ordre, les retardataires ne seront pas convoqués.
- La nouvelle règle des 14/24 secondes est d'application depuis le 1^{er} juillet 2013
- PC 53 : Dans le cas d'une mutation administrative accordée, si nécessaire, le joueur concerné doit être inscrit sur une liste complémentaire du PC 53 (document disponible sur le site de l'AWBB).

Depuis le 30 juin 2013, la boîte postale 21 est supprimée. Les feuilles des rencontres de championnat devront être envoyées scannées (en format PDF) pour le mardi suivant au secrétariat provincial à l'adresse suivante : rsonveaux@hotmail.com

Modifications : Les demandes seront adressées à Mr. Christian CRAPPE par Email : christian.crappe@skynet.be

Pour des raisons de classement, ne pas envoyer de demandes multiples dans le même mail :
UNE seule demande par match modifié

Toute demande doit comprendre :

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire

Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.

Mutations administratives :

- BC Blaton (0368)
- Marcinelle Haies (2234)
- BC Courcelles Gosselies 2007 (1052)
- BCJ Ressaix (1284)
- JSE Enghien (2647)
- BC Hensies (2671)
- R Blaregnies BC (1106)
- UF Quaregnon (2360)

Rappel : L'accord des deux parties est nécessaire.

Matches amicaux autorisés :

- BC Feluy-Obaix (1424)
- UBCF Quaregnon (1567)

Forfaits généraux :

- BC Elouges Dour (2262) en Poussins G à la date du 29/08/2013
- REBC Templeuve (0496) en Minimes D à la date du 01/09/2013
- UB Quaregnon (2589) en Pupilles C à la date du 02/09/2013
- BC Maccabi Charleroi (0145) en Pupilles B à la date du 04/09/2013

Coupe du Hainaut Séniors 1er tour – week-end du 01/09/13 – PV établi en date du 04/09/2013

PC73 : forfait : BC Feluy-Obaix (1424)
35 BC Feluy-Obaix – AC Gilly: 00-20

PC73 : forfait : Fam Gaulois Quiévrain (1146)
44 R Blaregnies BC A - Fam Gaulois Quiévrain : 20-00

PC73 : forfaits administratifs
3 BC Feluy-Obaix – BCCG2007 A : 23-135 devient 00-20 (application point 6 du règlement de la coupe – sans amende).
20 R Spirou PDL B – BC Feluy-Obaix : 105-33 devient 20-00 (application point 6 du règlement de la coupe – sans amende).
266 ABC Tremplin Mouscron B – BC SL Ellignies : 82-74 devient 20-00 (application point 6 du règlement de la coupe – sans amende).

PC48 : feuille non rentrée
260 Fam Gaulois Quiévrain – JSLB Frameries A

PC66 : résultat non communiqué dans les délais
260 Fam Gaulois Quiévrain – JSLB Frameries A

PC28 : absence de délégué
43 BC Blaton (0368)

PC33 : absence licence technique de coach

25 JS Dottignies (2678)
25 BCJS Estaimpuis (2636)
38 RBCJS Baulet (0148)
40 BC Maurage (1630)
41 JS Dottignies (2678)
42 BCJS Estaimpuis (2636)
43 JS Cuesmes (2533)
44 R Blaregnies BC (1106)
47 BC Colfontaine (2653)
242 CB Herseaux (2398)
248 RBCJS Baulet (0148)
251 RBC Marcinelle (0146)
252 BC Maccabi Charleroi (0145)
256 JS Soignies (0939)
257 BCCG2007 (1052)
258 R Blaregnies BC (1106)
260 Fam Gaulois Quiévrain (1146)
262 New BC Boussu 2013 (0822)
264 CB Herseaux (2398)
264 AAR Lessines (1453)
266 BC SL Ellignies (1755)

Courrier rentré au secrétariat :

Mr. André WALNIER : Pris note

Mr. Jules DELEPELAERE : En congé du Sa 31/08/2013 au Di 08/09/2013 inclus.
Pendant cette période, les déconvocations seront assurées par Mr Joseph TURRISI

Rappel : La session de rattrapage de l'assemblée général des arbitres aura lieu dans la salle du BC Feluy-Obaix (1424) le lundi 7/10/2013 à 19h00. Tests physiques à 18h00.
Présence obligatoire pour les arbitres absents à Ellignies le 30/08/2013.
Les arbitres empêchés devront prévenir Mr. Jules DEPELAERE.